

Directeur Infrastructures, Environnement et Vie communautaire

Responsabilités

Relevant de la directrice générale, le directeur des Infrastructures, Environnement et Vie communautaire assure une gestion efficace et efficiente des activités relatives aux travaux de voirie (incluant le déneigement), aux infrastructures, aux services d'aqueduc et eaux usées, à l'entretien de la machinerie, des équipements et des immeubles de la municipalité ainsi qu'à la vie communautaire.

Mandats généraux

- En collaboration avec la direction générale, planifier et coordonner les activités relatives aux services d'aqueduc et d'assainissement des eaux usées de la municipalité ainsi qu'aux travaux de voirie (incluant le déneigement), aux infrastructures municipales, à la signalisation routière et à l'éclairage des rues ;
- Planifier et coordonner l'ensemble des activités d'entretien des parcs et terrains de jeux, des équipements de loisirs et des bâtiments municipaux ;
- Analyser l'ensemble des services et des projets sous la responsabilité des travaux publics de la municipalité et identifier les besoins à combler ;
- Participer et superviser les travaux d'entretien ;
- Transmettre l'information aux citoyens concernant les divers services sous sa responsabilité et assurer un suivi aux requêtes ;
- Proposer les orientations et définir les plans d'action soutenant la réalisation des services de son secteur d'activités ;
- Analyser, superviser et approuver les travaux planifiés par les fournisseurs de services d'utilité publique ;
- Assurer un suivi administratif et technique des projets d'ingénierie ;
- Apporter son soutien technique aux entretiens et réparations en voirie, égout et aqueduc, parcs et bâtiments ;
- Proposer les budgets nécessaires pour la réalisation des activités de son service, en gérer toutes les applications et appliquer les contrôles appropriés ;
- Préparer les cahiers des charges, plans, devis et autres documents pour appels d'offres concernant les projets d'ingénierie et de l'achat des équipements ;
- Préparer des réquisitions d'achats relevant de ses responsabilités ;

- Participer aux enquêtes et analyses d'accidents en vue d'en analyser la cause et prendre les mesures de prévention nécessaires ;
- S'assurer de la réalisation des travaux planifiés à 80 % et plus, selon la méthode établie ;
- S'assurer du suivi de l'entretien préventif des équipements de la municipalité ;
- S'assurer de l'efficacité du temps de travail des employés sous sa responsabilité ;
- S'assurer de l'application des dispositions de la convention collective ;
- Vérifier et approuver les feuilles de temps des employés sous sa responsabilité ;
- Réaliser l'évaluation annuelle des employés sous sa responsabilité ;
- Planifier et gérer l'acquisition et l'entretien des équipements municipaux ;
- Évaluer l'état des infrastructures municipales et de leur potentiel en lien avec les besoins ;
- Coordonner les programmes d'entretien des infrastructures et des immobilisations de la municipalité ;
- Gérer l'ensemble des ressources humaines et matérielles des services concernés par ce poste ;
- Fournir à la direction générale et aux élus les rapports périodiques et annuels concernant l'ensemble des travaux publics et des loisirs de la municipalité ;
- Appliquer de façon stricte les règles de santé et sécurité dans tout travail exécuté par et pour la municipalité.

Cette description n'est pas exhaustive. Elle contient les mandats généraux à accomplir. Le candidat peut être appelé à réaliser d'autres tâches connexes, demandées par son supérieur immédiat.

Profil requis

Le candidat recherché possède les caractéristiques et compétences suivantes :

- Un diplôme universitaire en génie civil, complété d'une formation en administration. Toute autre formation jugée satisfaisante jumelée d'une expérience pertinente pourra être envisagée ;
- Une expérience de minimum 5 ans dans le secteur municipal ;
- Une expérience en gestion et pilotage de projets constitue un atout ;
- Une expérience en gestion de personnel ;
- Une bonne connaissance et expérience relative aux infrastructures municipales et aux pratiques de gestion des services de voirie, parcs et bâtiments, d'aqueduc, d'égouts et de traitement des eaux usées ;

- Une bonne connaissance des lois et règlements relatifs au secteur des travaux publics ;
- Détenteur d'un permis de conduire classe 5 ;
- Posséder une certification en aqueduc (OPA) constitue un atout ;
- Maîtrise des outils informatiques ;

De plus, nous attendons du candidat les habilités suivantes :

➤ **Savoir-faire**

1. Gestion des ressources humaines :
 - Gestion de la performance d'équipe
 - Développement des compétences
 - Planification et gestion du temps
 - Recrutement
 - Gestion de la discipline
 - Mobilisation du personnel et développement du sentiment d'appartenance
2. Capacité à gérer plusieurs dossiers en même temps ;
3. Respect des délais établis ;
4. Capacité à organiser son travail avec rigueur, discipline, contrôle et suivi ;
5. Pouvoir informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix ;
6. Pouvoir analyser l'incidence des évolutions du secteur technique ;
7. Élaboration de budget, simulations ;
8. Gestion du changement ;
9. Aptitudes poussées en résolution de problèmes et prise d'initiatives ;
10. Maîtrise parfaite du français – rédaction et orthographe ;
11. Gestion de la planification stratégique du service, du développement organisationnel de la planification des opérations et du budget ;
12. Aptitudes démontrées en Lean-management ainsi qu'en amélioration continue.

➤ **Savoir-être**

1. Une approche axée sur le service à la clientèle ;
2. Forte capacité à travailler sous pression dans un environnement au rythme rapide ;
3. Esprit d'équipe, intégrité, rigueur ;
4. Sens des responsabilités ;
5. Excellente communication interpersonnelle ;
6. Disponibilité et flexibilité ;
7. Qualités analytiques élevées ;
8. Autonomie et polyvalence.